COLLEGE LES PIERRES DOREES

546 rue Jacques Cortay

69620 LE BOIS D OINGT

 APPEL D’OFFRE NATIONAL

PROJET DE SEJOUR CULTUREL A **MADRID**

POUR L’ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

Type de produit : transport en autocar – services – voyages et sorties

 **DESCRIPTIF :**

 Nombre de participants : **2 X 50 élèves et 2 x 4 professeurs**

 Dates : **du 12 avril 2020 à 14 H au 18 avril** 2020 vers 15 h 30 soit 4 nuits

 Amplitude du voyage : 1 nuit voyage aller, 1 nuit voyage retour

 Pension complète : 4 à partir du diner

 Autres repas à prévoir : 1 dîner le 11 avril

 Hébergement : en familles hôtesses regroupées à ECIJA

Transports : 2 autocars munis de ceintures de sécurité et pourvu d’air climatisé du collège à Cordoue à l’aller et de Madrid au collège au retour + tous les déplacements pour les visites sur place

**PROGRAMME SOUHAITE** :

* MADRID – MUSEO NACIONAL CENTRO DEL ARTE visite radioguidée
* MADRID – PALACIO REAL DE MADRID radioguides inclus
* MADRID – ESTADIO SANTIAGO BERNABEU Visite libre
* MADRID – PLAZA DE TOROS DE LAS VENTAS Visite guidée en français
* TOLEDE – MUSEO SEFARDI Y SINAG DEL TRANSITO
* TOLEDE – CATEDRAL PRIMADA DE TOLEDO
* TOLEDE – MEZQUITA CRISTO DE LA LUZ
* EL ESCORIAL – ABADIA DEL VALLEE DE LOS CAIDOS
* EL ESCORIAL – REAL MONASTERIO

Les visites peuvent avoir lieu dans un ordre différent selon les disponibilités dans les musées et monuments

Le devis devra inclure et préciser :

* Le lieu d’hébergement
* Les conditions d’assurance annulation individuelle avant le départ et en cour de séjour
* Les conditions d’assurance annulation groupe complet
* Les conditions d’assurance rapatriement
* Les réservations et les entrées des visites en gras dans le programme
* Les repas supplémentaires
* Présenter le coût total du séjour selon le programme souhaité ainsi que le coût par participant

Le contrat définitif ne sera signé qu’à partir du 7 janvier 2020 au plutôt sous réserve que les autorités de contrôle aient validé le budget 2020 de l’établissement.

Paiement par 3 acomptes  par mandats administratifs

* 1er acompte de 30 % le 30 janvier
* 2ème acompte de 40 % le 9 mars
* solde le 9 avril